

Chemin de fer funiculaire Interlaken-Harder.

L'assemblée des porteurs des obligations de l'emprunt 4½ % de 700.000 francs en premier rang de la Compagnie du chemin de fer funiculaire d'Interlaken au Harder, réunie à Lausanne le 21 juillet 1915, a pris la décision d'autoriser la Société, aux termes de l'article 8 de la loi fédérale concernant les hypothèques de chemins de fer et la liquidation forcée de ces entreprises, à la postposition du dit emprunt à un emprunt de 30.000 francs au maximum, destiné sous la surveillance du département fédéral des postes et des chemins de fer, à payer les déficits d'exploitation, l'entretien des installations, les impôts et les salaires des employés pendant la période de guerre et aussi longtemps qu'une réorganisation des bases de la société ne sera pas intervenue.

A la demande de la Compagnie du chemin de fer funiculaire d'Interlaken au Harder, cette décision est publiée conformément à l'article 8 de la loi fédérale du 24 juin 1874 concernant les hypothèques sur les chemins de fer et un délai, expirant le 16 septembre 1915, est fixé aux créanciers de l'emprunt de 700.000 francs pour former opposition, par écrit, contre la postposition de leurs créances auprès du département suisse des postes et des chemins de fer, division des chemins de fer.

Berne, le 2 août 1915.

[2..]

*Le secrétariat du département suisse
des chemins de fer.*

MISE AU CONCOURS

DE

**TRAVAUX, DE FOURNITURES ET DE PLACES
ANNONCES ET INSERTIONS**

FOURNITURES

Département militaire.

Objets d'équipement militaire.

L'administration soussignée met au concours la fourniture des objets mentionnés ci-après.

Les fournisseurs qui désirent concourir peuvent demander des formulaires au service technique militaire, en indiquant les groupes contenant les objets de leur branche. Sauf demande spéciale, le service technique militaire n'adressera des formulaires qu'aux fournisseurs actuellement en relations avec lui.

Les offres doivent nous être remises franco, cachetées et portant la suscription : *Offre pour la fourniture d'objets militaires*, d'ici au **23 août 1915**.

Les communications exigeant une réponse doivent être adressées à notre service par lettre séparée de l'offre.

Les prix sont entendus *franco d'emballage* et de *tous frais* à la station de chemin de fer suisse la plus rapprochée du fournisseur, netto (*sans escompte*).

Le matériel d'emballage et les rebuts seront renvoyés aux frais du fournisseur.

On peut voir les modèles auprès de notre service.

Les ordonnances, dessins et descriptions des objets désignés par un astérisque (*) sont livrés par le service technique.

Les pièces que l'intendance remet aux fournisseurs (telles que garnitures, arçons, cordages, etc.) leur seront adressées *gratuitement et affranchies* à la gare de chemin de fer la plus rapprochée du destinataire.

Les formulaires d'offres de livraison contiennent de plus amples renseignements.

Groupe I.

A exécuter suivant :

19.000 bretelles de fusil.	Modèle 1898. *
23.000 ceinturons	> >
23.000 porte-fourreau de baïonnette.	> >
4.600 porte-sabre-scie.	> >
38.000 cartouchières pour l'infanterie.	> 1911.
— bretelles de mousqueton.	> 1896. *
1.100 bandoulières à cartouches pour cavalerie.	> 1911. *
2.300 ceinturons sans dragonne, pour cavalerie	> 1906. *
100 ceinturons de campagne, pour sous-officiers montés.	> 1906.
250 sacoches de cadre pour vélocipédistes	> 1899.
270 banderolles de tambour.	> 1907. *
350 sacoches à musique.	> 1898.
270 courroies de trompette.	> >
210 courroies de tambour.	> 1907.
150 sacoches de fourriers non montés.	> 1898.
— sacoches de fourriers montés.	> >
400 jambières pour vélocipédistes.	> >
1.000 bretelles de supports auxiliaires.	> 1900.
13.000 bretelles de supports pour sapeurs.	> 1911.
100 bretelles de supports pour sous-officiers montés.	> 1908.
1.000 étuis à revolver pour la troupe.	> 1899.
355 guêtres en cuir (paires) pour la remonte et la régie des chevaux.	> >

A exécuter suivant :

1.300 sachets à cartouches pour revolvers	Modèle 1905
250 trousse de pélerine pour vélocipédistes.	> 1910.
— sacoches de cordonniers en toile à voile.	> 1905.
— sacoches de tailleurs en toile à voile.	> >
— sacoches de selliers en toile à voile.	> >
Groupe V.	
40 cornets E (nouveau modèle).	Cahier des charges du 15 juin 1907 et modèle.
180 cornets B.	>
150 bugles B (long modèle).	>
70 bassos Es (long modèle)	>
30 Althorn E. S.	>
100 ténors B.	>
20 barytons B.	>
10 bassos de montagne.	>
20 tubas Es (ci-devant nommés barytons).	>
20 tubas B (nouveau modèle).	>
250 fûts pour tambours.	Modèle 1884.
200 cercles pour tambours, 100 dessus, 100 dessous.	>
700 vis de tambours.	>
800 paires de baguettes en bois d'ébène.	Modèle 1886.
1.900 peaux de batterie.	Echantillon.
1.600 » » timbre.	>
4.000 sifflets pour signaux.	Ordonn. de 1891/98.
550 paires de porte-ceinturons en métal jaune	Ordonn. de 1896/98.
120 paires d'éperons pour écuyers.	Modèle 1898.
1.000 gourdes émaillées pour officiers.	Ordonn. de 1899.
— outils pour sacoches de cordonnier.	Modèle de 1905.
— outils pour sacoches de tailleur.	>
— outils pour sacoches de sellier.	>
Groupe VI.	
3.590 mètres de galons en laine pour caporaux.	Modèle 1905.
4.625 mètres de galons en laine pour appointés.	Ordonn. de 1898.
15.000 mètres de galons en laine gris-blanc	Ordonnance 1914.
1.500 mètres de galons en laine gris-jaune	> >
4.155 paires d'écussons fédéraux, gris-blanc	> >
2.100 paires d'écussons fédéraux gris-jaune	> >
15.000 pièces d'insignes de bons tireurs pour l'infanterie.	Ordonn. de 1881/98.
800 pièces d'insignes de bons tireurs pour carabiniers.	Ordonn. 1907.
150 pièces d'insignes de maréchal-ferrant de l'artillerie.	Ordonn. de 1898.
— cocardes pour les services complémentaires.	>
— bandes de chapeaux pour les services complémentaires.	>
6.000 cordons pour sifflets de signaux	Modèle 1891/98.

Groupe VII.

4.423 mètres de drap gris-verdâtre	A exécuter suivant :
14 mètres de drap de parement rouge-tuile.	Echant. norm. et prescriptions.
55 mètres de drap de parement vert-mélangé.	Echantillon normal de 1898.
23 mètres de drap de parement jaune.	»
3.000 mètres de doublure grise en coton, croisée.	»
490 mètres de toile écrue.	Echantillon normal.
— mètres de lustrine noire.	»
50 mètres de toile forte empesée.	»
5.620 mètres d'étoffe pour vêtements de travail pour la troupe.	»
540 mètres d'étoffe brune pour vêtements de travail.	»
240 mètres de coutil pour vareuses d'écuyers.	»
4.770 mètres de passements noirs.	»
400 mètres de lacets en lin (écrus), brun.	»
120 bobines de fil gris.	Echantillon normal
58 grosses de boutons en corrodod, 16 mm.	»
— grosses de boutons en os noir de 19 mm.	»
185 grosses de boutons en os noir de 18 mm.	»
179 grosses de boutons en os noir de 16 mm.	»
— petits boutons en nickel.	Echantillon.
— » » » » (plats).	»
8 kg. d'agrafes et crochets.	»
8 grosses de crochets pour pantalons.	Echantillon normal de 1898.
800 casquettes pour vélocipédistes.	Ordonnance 1898.
200 » » » écuyers.	Modèle.
375 » » » palefreniers.	»
600 blouses d'écurie.	Modèle.
450 tabliers d'écurie.	»
5.350 paires de gants en coton.	»
— paires de gants pour troupes de montagne.	»
1.000 sacs de transport en coutil.	»
— bonnets tricotés.	Modèle de 1905.
2.350 paires de bandes molletières.	»
— tricots.	Modèle de 1905.
16.000 paires de chaussettes.	»

Groupe VIII.

155 paires de tiges de bottes pour cavalerie.	Ordonn. de 1893/98.
100.000 boîtes de graisse pour chaussure couleur naturelle.	Echantillon.
1.000 boîtes de graisse à 1 kg.	»
10.000 petites boîtes de cirage couleur naturelle.	
500 boîtes de cirage couleur naturelle de 1/2 kg.	

A exécuter suivant :

- 20.000 petites boîtes de pâte à nettoyer le métal.
 1.000 boîtes de pâte à nettoyer le métal de 1/2 kg.

Groupe X.

900 ceinturons pour officiers.	Modèle 1899.
1.000 courroies de ceinturon.	>
4.000 dragonnes.	>
1.100 ceinturons de campagne.	>
1.200 courroies de supports.	>
1.100 étuis pour pistolets.	Modèle 1900.
800 havresacs.	Modèle 1908.
1.000 sabretaches.	>
350 courroies de support simple pour ceinturon de campagne.	>
100 passants pour ceinturon de campagne.	>
200 accessoires pour jumelles.	>

Berne, le 4 août 1915.

[3.]

Service technique militaire.*Section de l'équipement.*

PLACES

Département des postes et des chemins de fer.

Administration des postes.

Administrateur postal à Yverdon. S'adresser, d'ici au 28 août 1915, à la direction des postes de Lausanne.

Chef de bureau à Bâle. S'adresser, d'ici au 21 août 1915, à la direction des postes de Bâle.

Administration des télégraphes.

Télégraphiste à Bienne. S'adresser, d'ici au 28 août 1915, à la direction d'arrondissement des télégraphes de Berne.

Technicien de II^e classe au téléphone de Zurich (deuxième mise au concours). S'adresser, d'ici au 28 août 1915 à la direction d'arrondissement des télégraphes de Zurich.

Télégraphiste à Berne. S'adresser, d'ici au 21 août 1915, à la direction des télégraphes de Berne.

MISE AU CONCOURS DE TRAVAUX, DE FOURNITURES ET DE PLACES ANNONCES ET INSERTIONS

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1915
Année	
Anno	
Band	3
Volume	
Volume	
Heft	33
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	18.08.1915
Date	
Data	
Seite	114-118
Page	
Pagina	
Ref. No	10 080 732

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.